

**B2A**

Société par actions simplifiée  
au capital de 305.000 euros  
Siège social : 1 Place d'Avril  
GRENOBLE (38000)

424 776 177 RCS GRENOBLE

**PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2023**

**EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 31 JANVIER 2024**

**TROISIEME RESOLUTION**  
*(Affection du résultat)*

L'Assemblée Générale constate que les comptes se soldent par un bénéfice de 490.902 euros.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2023 de la manière suivante :

- Distribution aux associés à titre de dividendes  
d'une somme globale de ..... 490.902 euros

Le dividende à répartir est ainsi fixé à environ 40,24 euros par action, étant précisé qu'aux termes de l'acte réitératif de cession d'actions conclu en date du 26 juillet 2023, portant sur la cession des actions détenues par Madame Danielle PISSARD, soit 610 actions, et par la société AGAO, soit 10.979 actions, au profit de la société EXIGO, il a été convenu entre les parties que le résultat distribué de l'exercice clos le 31 août 2023 serait acquis aux cédants, Madame Danielle PISSARD et la société AGAO ainsi qu'à Monsieur Gilles BOURGUIGNON au prorata de leurs participations respectives.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour selon les proportions suivantes :

- à hauteur de 24.545,10 euros au profit de Madame Danielle PISSARD,
- à hauteur de 466.316,66 euros au profit de la société AGAO,
- à hauteur de 40,24 euros au profit de Monsieur Gilles BOURGUIGNON.

Pour les associés personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est soumis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 à un prélèvement à la source forfaitaire non libératoire au taux de 12,80 %, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,20 %, soit une taxation globale de 30 %.

Sur option expresse et irrévocable, les contribuables peuvent néanmoins se placer sous le barème progressif de l'impôt sur le revenu, après application d'un abattement de 40 % (*art. 158, 3-2° à 4° du CGI*), pour l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application de l'imposition forfaitaire.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes, éligibles ou non à l'abattement, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
31/08/2022	558.555,17 €	28.110,89 €	530.444,28 €
31/08/2021	315.506 €	15.878,74 €	299.627,26 €
31/08/2020	323.029,28 €	16.257,38 €	306.771,90 €

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 janvier 2024.

*Pour extrait certifié conforme*

*Le Président*

La société EXIGO,

Représentée par la société EXIGO 2,

Elle-même représentée par

Monsieur Thomas SPALANZANI

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
Informations générales complémentaires	6
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	8
Fonds commercial	8
Autres immobilisations incorporelles	8
Evaluation des immobilisations corporelles	8
Evaluation des amortissements	8
Titres immobilisés	8
Créances immobilisées	9
Evaluation des matières et marchandises	9
Evaluations des produits et en cours	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Dépréciation des créances	9
Evaluation des valeurs mobilières de placement	9
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	9
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

## **ANNEXE**

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 484 749.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 303 108.02 Euros et dégagant un bénéfice de 490 901.85 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

#### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**ANNEXE**

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

**Informations générales complémentaires****- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	265 235		
Installations générales agencements aménagements divers	55 605		6 183
Matériel de transport	36 800		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	51 344		13 876
<b>TOTAL</b>	<b>143 749</b>		<b>20 059</b>
Prêts, autres immobilisations financières	15 150		
<b>TOTAL</b>	<b>15 150</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>424 134</b>		<b>20 059</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			265 235	265 235
Installations générales agencements aménagements divers			61 787	61 787
Matériel de transport		36 800		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		11 312	53 909	53 909
<b>TOTAL</b>		<b>48 112</b>	<b>115 696</b>	<b>115 696</b>
Prêts, autres immobilisations financières			15 150	15 150
<b>TOTAL</b>			<b>15 150</b>	<b>15 150</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>48 112</b>	<b>396 081</b>	<b>396 081</b>

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	5 310			5 310
Installations générales agencements aménagements divers	53 005	1 028		54 033
Matériel de transport	25 791	6 594	32 385	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	41 884	9 888	11 312	40 460
<b>TOTAL</b>	<b>120 680</b>	<b>17 510</b>	<b>43 697</b>	<b>94 493</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>125 990</b>	<b>17 510</b>	<b>43 697</b>	<b>99 802</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 028				
Matériel de transport	6 594				
Matériel de bureau informatique mobilier	9 888				
TOTAL	17 510				
TOTAL GENERAL	17 510				

**Etat des provisions**

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	6 011	2 535	5 024		3 522
TOTAL	6 011	2 535	5 024		3 522
TOTAL GENERAL	6 011	2 535	5 024		3 522
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>		2 535	5 024		

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	15 150	15 150	
Autres créances clients	439 919	439 919	
Personnel et comptes rattachés	351	351	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 263	8 263	
Débiteurs divers	1 306	1 306	
Charges constatées d'avance	15 853	15 853	
TOTAL	480 843	480 843	

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 238	1 238		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	11 691	5 395	6 296	
Fournisseurs et comptes rattachés	31 162	31 162		
Personnel et comptes rattachés	186 646	186 646		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	111 167	111 167		
Impôts sur les bénéfices	17 269	17 269		
Taxe sur la valeur ajoutée	111 881	111 881		
Autres impôts taxes et assimilés	8 799	8 799		
Groupe et associés	6 838	6 838		
Autres dettes	1 377	1 377		
Produits constatés d'avance	168 553	168 553		
TOTAL	656 621	650 325	6 296	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	16 493			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	15 967			

**ANNEXE**

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	25.0000	12 200			12 200

**Fonds commercial**

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

**Autres immobilisations incorporelles**

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

**Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.  
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

### **Créances immobilisées**

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.  
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Evaluation des matières et marchandises**

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.  
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

### **Evaluation des produits et en cours**

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

### **Dépréciation des valeurs mobilières**

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

**ANNEXE**

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	27 435
Disponibilités	4 305
Total	31 739

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25
Emprunts et dettes financières diverses	2 509
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 776
Dettes fiscales et sociales	262 379
Autres dettes	802
Total	275 491

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	15 853
Total	15 853
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	168 553
Total	168 553

**B2A**

1 place d'Avril

38000 GRENOBLE

**DOCUMENTS FINANCIERS**  
**au 31/08/2023**

**COPIE  
CERTIFIÉE CONFORME**

*Thomas Spalanzani*

✓ Certified by  you sign

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2023 12			Exercice N-1 31/08/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	259 926		259 926	259 926		
	Autres immobilisations incorporelles	5 310	5 310				
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	115 696	94 493	21 203	23 069	-1 866	-8.09
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	15 150		15 150	15 150			
<b>Total II</b>	396 081	99 802	296 279	298 145	-1 866	-0.63	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	550		550	1 554	-1 004	-64.61
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	439 919	3 522	436 397	283 495	152 903	53.93
	Autres créances	9 920		9 920	3 886	6 034	155.29
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	725 751		725 751	961 292	-235 541	-24.50	
Charges constatées d'avance (3)	15 853		15 853	14 648	1 205	8.23	
<b>Total III</b>	1 191 993	3 522	1 188 471	1 264 875	-76 404	-6.04	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	1 588 074	103 325	1 484 749	1 563 019	-78 270	-5.01	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

15 150

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/08/2023	12	31/08/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 305 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	305 000		305 000			
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	30 500		30 500			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	33		33			
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	490 902		558 555		-67 653	-12.11
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	826 435		894 088		-67 653	-7.57
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
<b>Total III</b>							
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	12 930		15 875		-2 945	-18.55
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	6 838		1 951		4 887	250.49
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 694		3 118		-1 424	-45.68
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 162		20 076		11 086	55.22	
Dettes fiscales et sociales	435 761		456 600		-20 839	-4.56	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 377				1 377		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	168 553		171 311		-2 758	-1.61
	<b>Total IV</b>	658 314		668 931		-10 616	-1.59
	Ecart de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		1 484 749		1 563 019		-78 270	-5.01

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

652 019

666 596